

Circonscription
de Neuilly-sur-Marne /
Neuilly-Plaisance /
Gournay-sur-Marne

inspection académique
Seine-Saint-Denis

éducation
nationale

Affaire suivie par
Brigitte HASSLER
Conseillère pédagogique EPS

Téléphone
01 43 08 08 60
Fax
01 43 09 11 30
Courriel
ce.0931373m@ac-creteil.fr

3 rue d'Artois
93330 Neuilly-sur-Marne

Neuilly-sur-Marne, le 4 septembre 2012

Aux enseignants chargés de l'activité « piscine »

Objet : Sécurité à la piscine

Votre classe va à la piscine. Je vous rappelle que cette activité est sous votre entière responsabilité, tant sur le plan de la sécurité que sur le plan pédagogique.

En ce qui concerne les normes relatives à la sécurité des élèves, je vous recommande de consulter le BO n°41 du 11 novembre 2010 et surtout de les appliquer scrupuleusement. Aussi cas où ces impératifs ne seraient pas respectés, il convient naturellement d'annuler la séance.

Afin que l'activité puisse se dérouler le mieux possible, il est souhaitable de :

-prévoir des maillots de bain et des bonnets (pour le cas où des élèves auraient oublié leur tenue)
-ne pas emmener les élèves dispensés à la piscine mais les laisser à l'école.

-Dès l'arrivée à la piscine : vérifier les normes de sécurité
vérifier les effectifs, les noter et émarger.
Organiser de manière précise le passage de la responsabilité du groupe classe aux groupes d'activité.

-Pendant la séance proprement dite : - attention aux signes éventuels de fatigue et aux éventuelles allergies.
- vérification fréquente du nombre d'enfants
- mise en place de modalités de travail propres à limiter les risques.

Interrompre la séance si les conditions et/ou les normes de sécurité ne se trouvent plus respectées.

-Après la séance, sortie du bain : - comptage impératif des élèves, noter l'effectif, le MNS surveillant de bassin et l'enseignant émargent.
- organisation du retour aux douches et aux vestiaires.
- interdiction de tout retour sur les plages.

Sortie de la piscine quand la classe est prête, dernier comptage.

Merci de prendre en compte ces recommandations.

Brigitte HASSLER
CPC – EPS
Par délégation de Monsieur Pinon-David
Inspecteur de l'Education Nationale